

# Séminaire régional portant sur « résultats et redevabilité mutuelle : comment mettre en œuvre les engagements de Busan ? »

Cotonou, 21- 23 novembre 2012

## Projet de feuille de route - Mali

### *1- Comment soutenir l'agenda de RRM et mettre en œuvre ?*

- ❖ Capitaliser et renforcer les bonnes pratiques existantes :
  - Existence de mécanismes institutionnels d'évaluation (revue CSCR, commission mixte Mali/PTF, RBC et autres cadres de dialogues englobant les OCS et le Secteur Privé);
  - Existence de documents stratégiques de développement national et sectoriels et outils de programmation budgétaire (CBMT, CDMT, Budget – programmes)
  - Existence de cadre juridique approprié favorisant la redevabilité (LF, loi de création des associations).
- ❖ Harmoniser les documents de stratégies et budgétaires;
- ❖ Poursuivre la sensibilisation à l'endroit du Gouvernement, des OSC et les PTF en vue de renforcer leur volonté à appuyer fortement l'agenda de la RRM ;
- ❖ Renforcer la transparence de l'aide et accélérer l'institutionnalisation de la GAR ;

### *2- Identifier les prochaines étapes pour la mise en œuvre de l'agenda de la RRM :*

- Elaboration d'une Politique Nationale pour la gestion de l'aide ;
- Promotion de l'utilisation des systèmes et procédures nationaux à travers notamment la réduction d'unités de gestion parallèles, des audits communs, l'amélioration de la gestion des finances publiques, etc. ;
- Actualisation des documents cadres relatifs aux engagements réciproques Gouvernement/PTF en vue de les adapter au « building block » de la RRM ;
- Elaboration d'un Agenda Mali pour le suivi des engagements de Busan ( Plan d'Actions) ;
- Promotion de la division du travail et de la complémentarité (cartographie de l'intervention des PTF en fonction de leur avantage comparatif et en fonction des secteurs)

### *3- Identifier les points focaux au Mali pour le suivi de l'agenda :*

- Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide (SHA) et Pool technique des PTF.

### *4- Identifier des ressources et appuis potentiels à la mise en œuvre et au suivi de cet agenda au niveau national :*

- Budget national (Gouvernement) ;
- Fonds commun et appuis spécifiques (PTF).